78e ANNEE, No 166 — Publié sous le contrôle de l'autorité militaire allemande — LE NUMERO : 5 CENTIMES — Dimanche 16 juillet 1916

Tarif des annonces
Ann. 2e page, la lig. 0.30
— notaires, avoués, huissiers, directeur de vente, la lig. 0.30
Annonces financ. » 0.40
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic » 2.00
Des remises sont accordées proportionnellement au nombre des insertions demandées.
On traite à forfait pour les annonces périodiques.
S'ad. bur. du journal.

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS POSTAUX
3 mois . . . . fr. 3.75
Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bur. de postes ou aux facteurs.

BUREAUX
rue de la Croix, 29, Namur

Collège N.-D. de la Paix, Namur
Bulletin météorologique du 15 juillet
—o—
(8 heures du matin)

Haut. barométrique à 0 . . .	754 0
Variat. bar. dep. la veille . . .	+ 6 1
Température de l'air . . .	15 0
Tempér. max. de la veille . . .	18 9
Tempér. min. de la nuit . . .	9 1
Direction du vent . . .	W
Vitesse du vent (m.p. sec.) . . .	6 5
Humid. de l'air max. = 100 . . .	94
Eau tombée en millim. . . .	2 27

LA GUERRE

COMMUNIQUE ALLEMAND

Berlin, 14. — A L'OUEST. — Des deux côtés de la Somme, un nouveau et violent combat s'est engagé. Ce matin les Anglais ont attaqué dans le secteur du bois de Mametz-Longueval et ont renouvelé leurs efforts dans le bois des Trônes, où ils avaient déjà été sensiblement touchés hier soir par une rapide poussée de nos réserves. Leurs premières tentatives d'attaque ayant été repoussées avec des pertes sanglantes, ils en prononcent d'autres.

A leurs vaines attaques d'hier dans la région de Barleux et à leurs nombreux échecs de ces derniers jours à l'Ouest d'Estrées, les Français ont ajouté une nouvelle déception. Ni eux, ni leurs amis noirs n'y ont pu gagner même un pouce de terrain.

A l'Est de la Meuse, des tentatives françaises faites pour reprendre le terrain perdu ont échoué. Dans la région du fort de Souville, elles ont été arrêtées par notre feu et dans celle de la Laufée elles ont été nettement repoussées.

De nombreuses patrouilles ennemies ou des détachements de reconnaissance plus puissants ont été repoussés sur le reste du front.

Des patrouilles allemandes ont fait des prisonniers près d'Ouldes, de Beaulne et à l'Ouest de Markirch.

A L'EST. — Armées du général von Linsingen : Sur la ligne du Stochod, près de Carecze, au Nord du chemin de fer Kowel-Sarny, une contre-attaque a rejeté les Russes qui marchaient sur ce secteur; nous avons fait 160 prisonniers et nous nous sommes emparés de deux mitrailleuses.

Nos escadrilles d'avions ont renouvelé avec succès leurs attaques à l'Est du Stochod.

Armées du général comte von Bothmer : Auprès de ces armées, l'ennemi a de nouveau pénétré hier dans la ligne de défense la plus avancée et a été une fois de plus repoussé avec des pertes considérables par des contre-attaques.

DANS LES BALKANS. — Rien à signaler.

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Paris, 13, 3 h. — Sur le front de la Somme, canonnade intermittente.

En Champagne, aux abords de Prosnes, nous avons pénétré dans un saillant de la ligne ennemie et ramené des prisonniers.

En Argonne, deux coups de main dirigés par l'ennemi sur la partie Nord-Est du saillant de Bolante ont échoué sous nos feux. A la Fille-Morte, nous avons fait exploser une mine et occupé le bord Sud de l'entonnoir.

Sur la rive droite de la Meuse, aucune action d'infanterie au cours de la nuit. Bombardement intense des secteurs de Souville, du Chenois et de la Laufée.

Dans les Vosges, une tentative de l'ennemi au Sud de Carspach a été repoussée après une vive lutte à la grenade.

11 h. — En dehors d'un bombardement assez vif du secteur de Souville (rive droite de la Meuse), aucun événement important à signaler sur le front.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 12 (matin). — Depuis le début de la bataille, l'ennemi a reçu d'importants renforts. Pendant la journée d'hier et dans le courant de la nuit dernière, il a dirigé de violentes attaques contre divers points de nos nouvelles positions. Ces attaques ont été repoussées avec de fortes pertes pour l'ennemi, sauf dans le bois de Mametz et dans le bois des Trônes, où les Allemands ont gagné un peu de terrain.

Entre le front de bataille principal et la mer, nous avons violemment bombardé les positions de l'ennemi et nous avons exécuté plusieurs coups de main contre ses lignes.

Au cours de ces combats violents de nombreux Allemands ont été tués ou blessés; nous avons, en outre, détruit une mitrailleuse et attaqué avec succès, à l'aide de grenades à main, de nombreux abris occupés par les soldats allemands. Nous avons ramené plusieurs prisonniers.

Le 10 juillet, il y a eu plusieurs combats aériens. Un appareil allemand a été descendu, et nous avons également perdu un avion.

Soir. — La journée a été caractérisée par de nombreux combats locaux sur divers secteurs du front.

Dans le bois de Mametz, nous avons repris le terrain perdu la nuit dernière et nous avons occupé tout le bois; nous avons également fait des progrès dans le bois des Trônes. Dans cette région, les Allemands ont exécuté un très grand nombre d'attaques.

La nuit dernière, deux violentes attaques ennemies dirigées contre Contalmaison se sont complètement écroulées sous notre feu.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Vienne, 14. — FRONT RUSSE. — Après avoir accompli leur tâche, nos troupes de la Bukovine se trouvent maintenant dans leurs anciennes positions sur les hauteurs à l'Ouest de la Moldava supérieure.

A l'Ouest et au Nord-Ouest de Buczacz, les Russes ont continué leurs attaques hier. Dans l'après-midi, deux attaques, entreprises sur une grande largeur, ont été repoussées. Dans la soirée, un troisième assaut ennemi a réussi à percer au Nord-Ouest de Buczacz. Après des combats de nuit, l'ennemi a été complètement repoussé par des troupes allemandes et autrichiennes.

Au Nord de la voie ferrée de Sarny, vers Kowel, des détachements russes s'étaient installés sur la rive gauche du Stochod. Tard dans la nuit, ils ont été surpris par nos troupes et repoussés. A cette occasion, 160 prisonniers et 2 mitrailleuses sont tombés entre nos mains.

A part ces événements, la situation est inchangée.

FRONT ITALIEN. — La grande activité combative au front entre la Brenta et l'Adige continue. Après un feu d'artillerie, de nombreuses attaques ennemies, à effectifs importants, ont été dirigées contre plusieurs points de notre secteur de défense entre la cime Dieci et le mont Rasta. Le combat au Nord-Ouest du mont Rasta, où l'ennemi a tenté 10 assauts, a été particulièrement acharné. Nos troupes ont repoussé toutes les attaques ennemies avec de lourdes pertes pour l'adversaire et ont maintenu toutes les positions. Nos lignes au Nord de la vallée de Posina se sont trouvées sous un feu d'artillerie très violent. Au Pasubio, une attaque, effectuée par l'ennemi au cours de la nuit, a été repoussée.

AU SUD-EST. — Situation inchangée.

SUR MER. — Un de nos sous-marins a coulé, dans l'après-midi du 10 juillet, dans le canal d'Otrante, un torpilleur italien du type Indomito.

ATTAQUE AERIENNE. — Dans la nuit du 13 au 14 juillet, une escadrille d'hydro-avions a couvert efficacement de bombes les installations militaires et la gare de Padoue. Les aéros, qui ont été violemment bombardés par les batteries de défense, sont rentrés indemnes.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 12. — Dans la vallée de Camonica, en Judicarie, et dans la vallée de Ledro, l'artillerie ennemie a spécialement bombardé des localités habitées.

Dans la région de l'Adige, nos troupes ont légèrement avancé hier, au Nord de Serravalle et de l'ouvrage de Malga-Zugna.

Sur les versants Nord du Pasubio, nous avons repris une partie des positions que nous avions évacuées le 10 juillet sur le mont Corno.

Dans le bassin de l'Astico et sur le haut plateau des Sept Communes, nos canons et nos mortiers ont fortement bombardé hier les positions ennemies du mont Interrotto jusqu'au mont Zebio. De nombreuses batteries autrichiennes de tout calibre ont répondu avec une grande violence à notre feu.

Dans le secteur de la Tofana, nous avons fait sauter une mine sous des positions ennemies établies à l'Est du col de Bois; l'explosion les a fait écrouler.

Sur le front de l'Isonzo, activité de l'artillerie. Notre artillerie a incendié des camps établis sur les versants du Javorcek; elle a, en outre, dispersé un détachement ennemi dans la vallée de l'Idria et provoqué des explosions à proximité de l'église de Santa-Maria (Tolmino).

Des aviateurs ennemis ont lancé des bombes sur Latisana, allumant ainsi des incendies qui ont été rapidement maîtrisés.

Nos escadrilles aériennes ont lancé des bombes le 10 juillet sur la localité de Tione, en Judicarie, et le 11 juillet sur des camps ennemis établis sur le mont Rover, au Nord-Est de Lavarone. Nos aviateurs sont rentrés indemnes.

COMMUNIQUE RUSSE

Pétrograd, 12. — Sur tout le front qui s'étend de Riga jusqu'aux marais de Pinsk, canonnades et fusillades.

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Newig, incendiant quelques maisons.

Sur le Stochod, les combats acharnés continuent. L'ennemi a de nouveau tenté de passer sur la rive droite du Stochod, près de Hruozewno, au Nord de Hulewicze, mais il a été repoussé. Nous avons fait prisonniers 24 officiers et 745 soldats autrichiens et allemands.

La situation

Les Anglais signalent de nombreux combats locaux sur leur front en Picardie. Ils ont résisté à de vives contre-attaques dirigées par les Allemands contre le village de Contalmaison et dans le bois de Mametz.

Au Sud de la Somme, les Français ont tenté d'avancer leurs lignes vers l'Est, du côté de Barleux et du côté d'Estrées, mais ils ont été contenus par des tirs de barrage.

Au Nord de Verdun, les Allemands ont consolidé leurs progrès de la veille au Nord des forts de Souville et de Tavannes.

Sur le front en Russie, la lutte est acharnée le long du Stochod inférieur. Elle a été vive également sur la Strypa, dans le secteur de Buczacz. Aucun changement essentiel n'est nulle part survenu.

Sur le front austro-italien, lutte d'artillerie.

La bataille de la Somme

Londres, 14. — Dans un éditorial, le « Times » écrit : « La liste funèbre qui paraît tous les jours dans nos colonnes donne le tableau de nos pertes. Elle est un stimulant pour la nation, qui veut que ces grands sacrifices portent leurs fruits. C'est un travail coûteux que celui d'attaquer des positions qui ont été fortement retranchées par l'ennemi depuis longtemps, mais il n'y a pas d'autre moyen de vaincre. Les Anglais se maintiennent opiniâtrément sur tout le terrain qu'ils ont conquis, et l'on peut maintenant s'attendre à voir commencer l'attaque de la deuxième ligne allemande. Peut-être cette attaque sera-t-elle moins difficile que ce qui a été fait jusqu'à présent, mais certains indices permettent de dire qu'on ne doit pas trop y compter.

Les Allemands concentrent de plus en plus des troupes pour arrêter l'attaque des Anglais et ils nous disputeront chaque pouce de terrain. On doit compter également sur un renforcement de l'artillerie ennemie. La configuration du terrain donne incontestablement aux Allemands certains avantages, mais, en ces derniers temps, la situation climatérique n'a pas favorisé la situation des Anglais.

Les progrès rapides de nos Alliés au début de l'offensive ne se renouvelleront pas et l'on doit s'attendre à un long, opiniâtre et lent travail avant que les Français puissent, sur certains points, franchir la Somme. Il est non moins certain que, tout le long de la ligne attaquée, les Allemands s'enfouissent solidement aux endroits menacés. Toutefois, un facteur favorise l'offensive des Alliés : c'est que, bien que l'on puisse rapidement improviser des ouvrages de défense, ceux que les Anglais ont conquis étaient le produit d'un travail qui a duré des mois.

Au cours de sa deuxième phase, la bataille de la Somme redoublera vraisemblablement de violence. Les prévisions sont favorables, mais les résultats ne s'obtiendront que lentement. »

LE FRONT DE PERONNE

Hardecourt, dont il était question dans les communiqués officiels d'hier, est situé entre la petite ville de Combles au Nord-Est (4 km.) et les communes de Montauban (3 km. au N.-O.), Fricourt 6.5 km. à l'Ouest), Curlu (3 km. au Sud) et Hem (4 km. au Sud).

Péronne est située à 10 km. au Sud de Combles, un peu vers l'Est. Hem se trouve à 7 km. N.-O. de Péronne. Frise est située à l'Ouest de Péronne, à 8 km. Assevillers, au S.-O., à 8 km. également, de même que Belloy-en-Santerre, encore plus au Sud. Estrées se trouve à l'Ouest de Belloy, à 2 bons km. Béaches est à 2 km. des premières maisons de Péronne.

La ville de Péronne, chef-lieu d'arrondissement, dans le département de la Somme, sur la rivière de ce nom, se trouve à 50 km. N.-E. d'Amiens. On sait que Charles-le-Simple mourut enfermé au château de Péronne (929), célèbre également par l'entrevue de Charles-le-Téméraire et de Louis XI qui dut y signer le traité de 1468. L'arrondissement de Péronne compte 180 communes avec environ 100,000 habitants. Péronne elle-même n'a pas plus de 5,000 habitants.

A Verdun

Pétrograd, 13. — Le correspondant parisien de la « Russkoïe Slovo », généralement bien informé au sujet de ce que pensent les milieux officiels français, dit que les chefs de l'armée française étudient sérieusement un projet comportant un large retrait du front français devant Verdun, avec abandon de la ville elle-même. Depuis les dernières opérations allemandes dans le secteur de la forteresse, l'ennemi peut prendre sous un feu concentrique efficace les positions françaises et infliger aux défenseurs de fortes pertes que l'occupation de positions plus favorables pourrait sans doute éviter.

D'une part, on ne nie pas l'effet moral que l'abandon de Verdun pourrait produire; mais, d'autre part, on croit que la presse française, qui a fait preuve jusqu'à présent d'un grand patriotisme, arrivera à calmer l'opinion publique.

SUR MER

Lisbonne, 13. — Depuis qu'un sous-marin est entré dans le port de Carthagène, le port de Lisbonne est sérieusement surveillé et de nouvelles batteries à tir rapide y ont été établies. Le service de surveillance a été renforcé; aucun navire ne peut entrer dans le port pendant la nuit. Les navires de guerre portugais ont été réparés.

Londres, 13. — Le « Daily Mail » apprend de Rotterdam que, vendredi dernier, un vapeur allemand a quitté Rotterdam pour regagner l'Allemagne. C'est le cinquième vapeur allemand qui, depuis le début de la guerre, a réussi à venir en Hollande sans encombre.

Stockholm, 14. — Le Bureau télégraphique suédois annonce qu'il résulte des rapports officiels que, le 11 juillet, les vapeurs allemands « Lissabon » et « Worms » ont été capturés à l'Est-Sud-Est de la station de pilotage de Djröklubb, à 3 milles du rivage, c'est-à-dire incontestablement dans les eaux territoriales suédoises. Le pilote suédois et vingt-quatre hommes de l'équipage du « Worms » ont été retenus par les Russes.

A la suite de cet incident, le ministre de Suède à Pétrograd a été chargé de protester auprès du gouvernement russe contre cette violation de neutralité et de faire les représentations et les propositions que ce fait comporte au point de vue du droit des gens.

Londres, 14. — Les chalutiers « Florence », « Dalbousie », « Maryan » et « Succès » ont été coulés par un sous-marin. Les équipages des trois premiers de ces bâtiments ont été débarqués à Whitby.

Navires hollandais en Angleterre. — La Haye. — Des navires de guerre anglais ont de nouveau saisi 14 barques de pêche hollandaises. Il y a près de 50 bateaux néerlandais retenus actuellement dans des ports anglais. Une conférence des armateurs intéressés a été tenue hier à La Haye. On y aurait examiné ce qu'il y avait lieu de faire pour mettre fin à cette situation. Quelques chalutiers sont à Kirkwall et à Lerwick depuis plus d'une semaine déjà, et l'on craint que leur chargement ne soit gâté.

Nouvelles diverses

Luxembourg, 13. — Le gouvernement du Grand-Duché a fixé le prix maximum du sucre à 1 fr. le kilo pour le commerce de gros et à fr. 1.10 pour le commerce de détail. Tous les stocks de sucre sont saisis et la Centrale d'achats gouvernementale est autorisée à acheter ces stocks à des prix maxima.

M. Welter, directeur général, a acheté en Hollande de grandes quantités de pommes de terre précoces, dont le gouvernement allemand a autorisé le transit.

Lugano, 13. — Le bruit court que le général Cadorna serait malade à Mantoue.

Rome, 13. — A La Spezzia, trois wagons de dynamite ont sauté, tuant plus d'un millier de soldats et d'ouvriers. Parmi les édifices détruits se trouve une fabrique de munitions.

Venise, 13. — Hier, au Lido, le Grand Hôtel des Bains a été détruit par un incendie. Les dégâts matériels se chiffrent par millions de lires.

Paris, 13. — La grande fabrique de couleurs chimiques Dufour, à Marseille, est devenue la proie des flammes. Les bâtiments de l'usine, ainsi que les magasins, ont été complètement détruits.

Londres, 14. — La Banque d'Angleterre a porté le taux de l'escompte de 5 à 6 p. c.

La Haye, 13. — Le gouvernement a demandé à la seconde Chambre de voter un projet de loi accordant un nouveau crédit extraordinaire de 75 millions de florins.

On annonce officiellement que les sous-officiers et soldats de la classe de 1907 appartenant aux corps montés, à l'artillerie de forteresse et au corps des torpilleurs, seront renvoyés en congé le 28 juillet.

Paris, 13. — Le ministre de la guerre a décidé qu'une partie de la classe 1917, composée particulièrement d'infanterie et de sapeurs, sera envoyée aux groupes d'armée qui se trouvent à l'instruction.

L'édition de jeudi du journal « L'Heure » a été confisquée; le journal a été interdit pour une période de quinze jours.

Bucharest, 13. — Le journal « Universul » vient de publier une déclaration émanant du nouveau ministre de Grèce à Bucharest, M. Rhangabé, dans laquelle celui-ci ne dit pas seulement qu'il désire l'extension des relations entre l'Autriche, la Grèce et la Roumanie, mais qu'il exprime aussi le vœu de voir les deux pays s'unir dans une lutte commune.

Copenhague, 13. — Au sujet du voyage des princes grecs Nicolas et André, dont le but serait prétendument de faire visite à leur mère, la reine-mère Olga, qui réside à Pétrograd, on dit que le prince Nicolas serait porteur de lettres autographes du roi Constantin adressée à l'empereur Guillaume, au roi d'Angleterre et au tsar de Russie.

Une guerre imminente dans l'Amérique du Sud? — On mande de Genève que l'ancien dictateur du Venezuela, Castro, a quitté Paris à destination de New-York. On rapproche ce voyage avec la possibilité d'une guerre entre le Pérou et le Venezuela d'un côté, les républiques de Colombie et de l'Equateur de l'autre. Le traité secret qui a été conclu entre le Pérou et le Venezuela et dans lequel est prévue l'acquisition de territoires importants le long des frontières de Colombie et de l'Equateur, est considéré par ces deux républiques comme un acte hostile. On croit que Castro se verra interdire de séjourner à New-York.

Les pertes russes. — Bâle, 13. — On mande de St-Pétersbourg aux journaux de Bâle : Suivant les listes officielles russes, le nombre des tués depuis le début de l'offensive jusqu'au 1er juillet s'élève à 248,000 hommes. Le nombre des officiers tués est de 14,900, parmi lesquels 17 généraux et 29 commandants de régiment.

La grève des cheminots en Espagne. — L'agence Havas annonce que la grève continue. L'exploitation est partiellement maintenue. Des centaines de cheminots ont été arrêtés ou appelés sous les drapeaux. On dit que la Chambre s'ajournera. Le Roi est rentré hier de villégiature. Les autorités civiles et militaires ont délibéré sur la situation.

On mande de Madrid qu'en raison de la grève des cheminots, le gouvernement espagnol a décrété l'état de siège dans la ville et la province de Madrid.

Madrid. — La grève générale des cheminots espagnols qui vient d'éclater était prévue depuis longtemps déjà. Elle est la conséquence de la cherté de la vie, dont l'Espagne souffre comme tous les pays neutres et belligérants. La dépression économique pèse naturellement et principalement sur les ouvriers, alors qu'elle épargne les industriels qui, eux, ont de gros bénéfices en travaillant pour la guerre.

Le gouvernement espagnol va rappeler les cheminots sous les drapeaux et les forcer ensuite à reprendre leur service.

Le mauvais temps. — On annonce de Cologne :

Le mauvais temps a causé de nombreux dégâts dans les environs de Passau. Devant la caserne, un soldat fut tué par la chute d'une enseigne. Par suite des pluies ininterrompues, le Rhin et ses affluents, ainsi que les rivières de la Forêt Noire, ont débordé et causé de grandes inondations.

A Mannheim et près de Maxau, l'eau atteint une hauteur de 6 m. 52. Près de Brisach, le Rhin est sorti de son lit et a inondé les prairies environnantes. Sur l'île de Reichenau, les champs se trouvent sous eau.

L'EMPRUNT FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS. — Les négociations entamées en vue de la conclusion d'un emprunt de 100 millions de dollars, émis pour compte de la France par des banques américaines, sont maintenant terminées. D'après les accords faits, le gouvernement français doit fournir à la société américaine constituée pour conclure cet emprunt une garantie d'une valeur marchande de 125 millions de dollars. Cette garantie consistera en dettes d'Etats neutres comme l'Espagne, la Suisse, la Suède, le Danemark, la Norwège et quelques républiques Sud-Américaines. La France devra maintenir sa garantie sur le pied d'une valeur de 125 millions de dollars.

La position du Pape

Le Conseil fédéral suisse a discuté dernièrement les propositions de paix possibles. Le député socialiste Schorrer-Fallemain, parlant de l'attitude du Pape, a déclaré : « Le Pape doit pouvoir collaborer activement à ces propositions. Il n'est pas sans influence sur les belligérants. Toujours le Pape s'est déclaré prêt, même sans chance de succès, à entrer dans la voie qui peut mener à la conclusion de la paix. »

Les catholiques en Russie. — Quarante-deux membres de la Douma ont transmis au St-Synode de Pétrograd un vœu réclamant pour les catholiques de Russie des droits plus étendus. Le St-Synode a répondu de la façon suivante :

« Les représentants qui nous ont remis ces vœux ont certainement à cœur le bien-être de la population catholique. Mais, comme la modification des lois existantes au seul profit des catholiques constituerait une criante injustice, le St-Synode se voit obligé de donner une réponse négative. »

Dans le Pays

LA PROTECTION DES CHEVRES. — Des mesures de protection spéciales seront prises, pour l'alimentation des chèvres, au cours du prochain hiver. La « Société Nationale pour la protection de la chèvre en Belgique » est en instance auprès des autorités pour obtenir que des règles uniformes soient édictées, notamment pour la répartition des denrées destinées à l'alimentation des chèvres, spécialement le son et les tourteaux. Les divers syndicats caprins ne reçoivent plus de subsides et leurs ressources propres ne leur permettent pas de faire de nouvelles acquisitions en cas de perte d'un bouc.

Différents projets sont à l'étude pour donner satisfaction aux éleveurs de chèvres et pour permettre de donner plus d'extension aux mesures préconisées pour la protection de la race caprine en Belgique.

Ville d'Anvers

Emprunt de 183,440,000 fr. (1887). — 165e tirage. — 10 juillet 1916.

Série 59822, nº 21, remboursable par	fr. 150,000
» 61341, nº 25, »	1,000
» 26974, nº 21, »	500
» 24592, nº 25, »	250
» 41196, nº 9, »	250

Sont remboursables par 150 francs :

S. 6264 n. 15	S. 6561 n. 12	S. 23054 n. 10
S. 26512 n. 9	S. 28 63 n. 1	S. 36607 n. 13
S. 37969 n. 21	S. 41984 n. 22	S. 42261 n. 11
S. 44899 n. 17	S. 50532 n. 5	S. 50655 n. 20
S. 58748 n. 22	S. 5 140 n. 5	S. 61341 n. 8
S. 65117 n. 12	S. 66 8? n. 24	S. 66498 n. 11
S. 71512 n. 15	S. 71990 n. 25	

EGLISE CATHÉDRALE DE NAMUR
Clôture de l'Octave
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION
Dimanche 16 juillet

A 8 h., messe, pendant laquelle la sainte Communion sera distribuée par Monseigneur le Révérendissime Evêque.

A 11 h., messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr Heylen.

L'après-midi, à 6 h. 1/2, aura lieu la traditionnelle procession en l'honneur de la Vierge Immaculée, Patronne de la Ville de Namur. Nous ne doutons pas que la population namuroise ne mette autant d'empressement que l'an dernier à assister à cette procession, puisque nous avons toujours les mêmes motifs de recourir à la protection de l'auguste Mère de Dieu.

Pour que la procession se fasse en ordre, voici les dispositions qui ont été prises et auxquelles on voudra bien se conformer.

La formation du cortège se fera à 6 heures et sera annoncée par la sonnerie du bourdon de la Cathédrale.

Les enfants se réuniront dans la rue Lelièvre (ancienne rue du Chenil);

Les dames et les jeunes personnes sur la place du Palais de Justice (côté des RR. PP. Jésuites).

Les hommes sur la même place (côté du palais de Justice).

On voudra bien se placer immédiatement SIX DE FRONT, afin d'éviter tout retard dans la mise en marche de la procession.

Le clergé seul se réunira à la Cathédrale; il revêtira le surplis et se placera dans la grande nef pour faire escorte à la statue de l'Immaculée et accompagner Monseigneur, entouré du chapitre de Saint-Aubain.

A 6 h. 1/2, une seconde sonnerie du bourdon de la Cathédrale aura lieu et la procession, se mettant en marche, sans bannières ni drapeaux, défilera devant la statue de la Sainte-Vierge et suivra l'itinéraire ordinaire :

Rues du Collège, de la Croix, de l'Ange, Saint-Jacques, de Bruxelles, boulevard de la Vierge, rues Blondeau, Grandgagnage, de l'Arsenal, du Séminaire, boulevard Frère-Orban et rue Saint-Aubain.

Il n'y aura pas d'arrêt à la chapelle de N. D. du Rempart.

Suivant le désir de Monseigneur, cette procession sera vraiment une supplication publique.

La récitation du rosaire se fera à haute voix; sur les indications du clergé, elle sera interrompue par l'exécution de chants, EN LATIN SEULEMENT, en l'honneur de la Sainte Vierge.

Personne ne pourra suivre le clergé; les fidèles qui prendront part à la procession devront se ranger à la place indiquée plus haut.

A la rentrée de la procession, l'assistance se groupera sur la place Saint-Aubain en récitant le chapelet. Lorsque la statue de l'Immaculée sera arrivée sur le perron de la Cathédrale, la *Schola* du Séminaire entonnera le *Magnificat*, dont le premier verset sera repris par la foule.

Le Saint-Sacrement ne sera pas porté à la procession; mais, après le chant du *Magnificat*, l'assemblée entrera dans la Cathédrale et la cérémonie se terminera par la bénédiction du Saint-Sacrement, qui sera donnée par Mgr le Révérendissime Evêque.

Communiqués et Arrêtés
DU GOUVERNEMENT

AVIS. — Instructions pour l'expédition de colis par chemin de fer. — Dans le désir d'activer la réception et l'expédition des colis, la direction militaire générale des chemins de fer se voit dans l'obligation d'exiger, à partir du 1er août que les expéditeurs de colis, par service public, y inscrivent, outre la marque (marque, nombre, etc.) et la station à laquelle ils sont destinés, l'adresse du destinataire, le nom de la gare de départ et le jour de la remise, pour autant que la nature de l'envoi permette de le faire sans inconvénient. Si ces renseignements font défaut, s'ils sont illisibles ou incomplets, les indications et étiquettes seront apposées par les soins de l'administration, moyennant une taxe supplémentaire de 5 centimes par colis, cela pour autant que l'expéditeur ne vienne pas compléter les mentions exigées à la première demande du chemin de fer.

Il est tout indiqué, pour ceux qui ont régulièrement des expéditions à faire, de se procurer eux-mêmes des bulletins d'expédition ou non, portant des indications conformes aux instructions. Il sera permis aux expéditeurs d'utiliser les bulletins employés jusqu'ici, à condition de les compléter comme indiqué ci-dessus. Les expéditeurs qui ne disposent pas de bulletins peuvent s'en procurer dans les bureaux de marchandises aux prix suivants : a) bulletins à coller : 10 pour 5 centimes, 100 pour 40 centimes; b) bulletins à attacher : 1 pour 2 centimes, 100 pour 1 fr. 50.

Chronique Locale

Messe de jeunesse. — Lundi, à 8 h. 1/2, en l'église Saint-Nicolas, à Namur, la grand'messe de jeunesse sera chantée à l'intention de tous les soldats namurois, tout spécialement à l'intention de ceux qui ont déjà versé leur sang pour la Patrie.

Souscription en faveur de l'Œuvre de la Suralimentation des malades pauvres. — 3e liste. — Produit des deux premières listes : 840 fr. Mlle Jeanne de Pierpont, 6.25; Anonyme, 6.25; Anon., 5; Mlle de Neeff, 5; Mlle del Marmol, 10; Mme la baronne de Gaiffier d'Hestroy, 5; Mme Richard-de Lathuy, 10; Mlle Villers, 5, Mme Dohet-Jeanmart, 2.50; M. et Mme J. Bister, 2.50; M. et Mme Gonthière, 5; M. et Mme Durieux, 1; M. et Mme Gravez, 1; M. E. Sonvaux, 1; Anon., 2.50; Mme Weitrin, 2.25; Mme veuve Pirson, 5; Mme Marie Biston, 5; M. et Mme Thirionnet, 25; M. Anatole Reps, 25; M. le chanoine Schmitz, 10; Anon., 5; M. et Mme Pimpurniaux-Baviat, 2.50; Anon., 25; M. Philippe Bauvin, 3.75; Anon., 1.25; Mlle Elisa de Pierpont, 5; Anon., 2.50; M. Sterpin, huissier, 5; Anon., 2; M. et Mme Max Wasseige, 20; M. l'abbé Remy, vic. du Chapitre, 2; M. et Mme Albéric Montjoie, 5; M. Aug. Servais, 12.50; Anon., 25; M. et Mme Louis Lange, 10. Total : 1082.00 fr.

Pour l'Œuvre de l'Œuf, Saint-Servais. — L'exposition des œuvres artistiques offertes à la Tombola de Saint-Servais se fait momentanément à l'Art Moderne, 69, rue Emile Cuvelier, où les carnets sont en vente.

HERNIES, APPENDICITE, DESCENTES DE MATRICE, DIFFORMITES DES MEMBRES. — Consultations : lundi et mercredi, 79, rue de l'Institut, à *Jumet-Heigne*, près Charleroi. 5586

— L'annonce insérée hier et reproduite aujourd'hui en seconde page, concerne la section *apicole* de Champion et non la section agricole.

PHARMACIENS DE SERVICE. — Dieudonné, rue de Fer; Suars, rue de la Croix; Falmagne, rue Bas-de-la-Place; Nemery (succ. de Vassal), rue Notre-Dame.

FLOREFFE. — La nuit du 10 au 11 courant, on est allé arracher environ deux cents plants de pommes de terre, grosses jaunes, dans une terre non clôturée située au « Preat », à Floreffe, à environ 30 mètres de l'habitation du propriétaire, M. Clément Pètre, brasseur. Le préjudice est évalué à plus de 20 francs.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NAMUR

Une nommée Mathilde Th..., d'Andenne poursuivie du chef de vol qualifié d'objets mobiliers est condamnée à 3 mois de prison, 26 fr. d'amende.

— Reconnu coupable du vol d'une vache, de harnais et de divers autres objets, un sieur Léon D..., né à Ecaussines, détenu, est condamné à 1 an et 1 mois de prison plus deux fois 26 fr. d'amende. Un nommé Constant W..., de Vedrin, qui a recélé une partie du produit du vol, est condamné à 1 mois et 26 fr. conditionnellement.

Plusieurs cultivateurs de Fornaux et de Bolinne-Harlue, qui ont enfreint un arrêté du bourgmestre interdisant la circulation du bétail dans le but d'isoler la stomatite aphteuse, sont condamnés à 26 fr. d'amende.

— Le jugement de l'affaire d'accaparement que nous avons relatée dans un précédent numéro sera prononcé le 22 juillet prochain. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des peines qui seront infligées aux prévenus.

NECROLOGIE

— On annonce la mort de M. FÉLICIEN DENEUMOUSTIER, soldat au génie, né à Flawinne le 1er août 1880, tombé au champ d'honneur à La Panne le 25 novembre 1915, et inhumé à Adinkerke.

Un service pour le repos de son âme sera célébré le lundi 24 juillet, à 10 h., en l'église paroissiale de Belgrade.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve LÉOPOLD DERENNE, née HENRIETTE ROLAND, pieusement décédée à Villers-lez-Heest le 14 juillet 1916, à l'âge de 64 ans, administrée des secours de la Religion. L'enterrement aura lieu le lundi 17 juillet, à 9 1/2 h., en l'église de Villers-lez-Heest.

— On nous prie d'annoncer la mort de M. FIRMIN DENISON, né à Wépion le 17 janvier 1880, y pieusement décédé le 14 juillet 1916, administré des Sacrements de l'Eglise. L'enterrement aura lieu le lundi 17 juillet, à 11 h., en l'église de Wépion. — Réunion à la mortuaire, place de l'Eglise, à 9 h. 3/4. Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mlle MATHILDE DEVILLE, décédée à Velaine-Jambes le 13 juillet, dans sa 19e année, munie de tous les Sacrements. L'enterrement aura lieu dimanche 16 courant, à 6 h. Réunion à la maison mortuaire, Chemin Latéral, 12, à 5 h. 1/2.

— De Châtelet, on nous prie de faire part de la mort de Mme JEAN-CHARLES FONTAINE, épouse de l'ancien directeur des travaux du charbonnage de Boubier, décédée le jeudi 13 courant, dans la 79e année de son âge. Les funérailles seront célébrées à Châtelet, le lundi 17 juillet, à 11 heures. Réunion en la mortuaire, rue de Couillet, nº 12, à 10 3/4 heures.

A cause des circonstances, il n'a pas été envoyé de lettres de faire part; le présent avis en tient lieu.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme AUGUSTE GUYAUX, née SIDONIE ROLIN, décédée le 14 courant dans sa 58e année, administrée des Sacrements. L'enterrement aura lieu lundi prochain, à 10 h. 1/2, en l'église paroissiale de Rhisnes.

— Jambes. — Le Club « La Perle » et la jeunesse jamboise feront célébrer, en l'église primaire, avec assistance pontificale, le mardi 18 juillet, à 12 heures, un service solennel pour le repos de l'âme des officiers et soldats jambois morts pour la Patrie.

L'allocution sera prononcée par Mgr Heylen, Révérendissime Evêque de Namur.

— Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. HENRI MEURA sera chanté en l'église de Perwez-en-Condroz, le mardi 18 courant, à 11 h.

— La famille Fossion-Tasiaux remercie les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de leur regrettée mère et belle-mère.

— Les familles Couturier et Emond remercient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme ALICE EMOND, épouse GEORGES COUTURIER.

— Seront célébrés en l'église de Flawinne, lundi 17, les services de six mois de Mme CÉLESTINE GOUET, veuve CÉLESTIN OTTE, à 9 h., et pour Mme VICTORINE OTTE, épouse CHARLES VANDERSANDEN, à 10 h.

— Le service de quarantaine pour le repos de l'âme de *M. Clément GOUY* sera célébré le lundi 17 juillet, à 10 1/2 heures, en l'église de Franière.

— M. et Mme Edmond Fayen et leur fille Yvonne, la famille Platteel et la famille Fayen remercient les amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la mort de leur mère et parente regrettée, *Mme Léon FAYEN*, née Valérie PLATTEEL.

Châtelet. — L'Exposition. — Le succès de l'Exposition technique et des arts industriels de Châtelet, au profit de l'enfance nécessiteuse, va grandissant. Le dimanche 9 courant, à l'occasion de la représentation de « L'Arlésienne » dans les jardins de l'exposition, le service de contrôle n'a pas enregistré moins de 1,100 entrées. Tous les dimanches et jeudis, à 4 h., auditions ou représentations artistiques; tous les mardis, à 5 h., expériences et démonstrations dans la salle d'électricité. Consommations de 1er choix à des prix très modérés.

A Dinant
(De notre correspondant)

FOIRES AUX COCHONS. — A la demande du commissaire civil, le ff. de bourgmestre porte à la connaissance des intéressés que les foires aux porcs reprendront à partir de ce mois. D'ici à fin 1916, elles auront lieu aux dates suivantes : 1er août, 20 septembre, 26 octobre, 16 novembre et 15 décembre. Les cochons exposés ne seront pas saisis. Défense est faite aux troupes de procéder à des achats.

LA VIE CHERE. — Le prix des viandes a, comme partout, diminué; cette diminution, trop peu conséquente, nous fait espérer toutefois le rétablissement des anciens prix.

A Huy
De notre correspondant :

PAINS HOLLANDAIS. — Un local mieux approprié que l'ancien est trouvé : la salle de ventes Rollin, rue du Palais de Justice.

A la dernière distribution, plusieurs personnes, n'ayant pu obtenir leur ration, ont reçu en compensation des pommes de terre.

VOL DE POMMES DE TERRE. — On a volé une grande quantité de pommes de terre dans des champs appartenant à MM. Delvaux, de la Sarte, et Jules Hesbois, aux Chinisses.

LE PAYEMENT DES CHOMEURS ET DES SECOURUS se fera, à partir de la semaine prochaine, au Cercle L'Essor, rue du Palais de Justice prolongée.

LIGUE DES CONSOMMATEURS. — Une entente vient d'être conclue entre familles riches et bourgeoises de la ville pour refuser de payer les prix forts exigés pour certaines denrées. Une réunion se tiendra dans le courant de la semaine prochaine.

VOL DE TUYAUX. — La police recherche des tuyaux en fonte dérobés aux Sucreries de Wanze, sur les travaux qu'elles font effectuer sur la route de Burdinne à Lavoir.

PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES. — L'Union indépendante des propriétaires et locataires, dans sa dernière réunion, a décidé de ne pas restreindre son champ d'action à la solution des conflits locatifs et de s'occuper aussi des conflits commerciaux, qui se multiplient. Dès à présent, la chose pourra être organisée entre Huy et Liége.

Ce dimanche 16 juillet, à 4 h., au local Dehay, au Fourneau-Marchin, conférence par M. J. Thonet, vice-président, sur la question des loyers.

AU MARCHE, pénurie de beurre et d'œufs et hausse formidable de ces denrées : 3.75 la livre de beurre, 6.80 à 7 fr. les 26 œufs, dans les magasins où l'on consentait à les livrer.

VOLEURS DERANGES. — Entendant du bruit dans la cour de son habitation, M. T..., négociant à Racour, se leva, descendit et vit s'enfuir plusieurs individus, abandonnant du linge et un sac de pommes de terre qu'ils allaient emporter.

A Charleroi
(De notre correspondant)

Floralies. — Exposition de culture maraîchère, d'arboriculture, plantes fleuries, plantes vertes et fleurs coupées, organisée au profit des mutilés de la guerre de l'arrondissement de Charleroi, dans la grande salle du Musée de l'Université du Travail. — Dimanche 16 juillet, concert par l'harmonie de l'Université; lundi 24, concert par le « Decem Musical », avec le concours de M. Palma, ténor; dimanche 30, concert par l'harmonie « l'Effort ».

Les vols. — On a volé, la nuit, à M. François Flandre, cultivateur à Thy-le-Château, une génisse noire, âgée de 6 mois.

A Dampremy, après avoir forcé le grillage du jardin de M. André Melchior, pontonnier, on a volé les choux, les oignons et dévasté une vingtaine de lignes de pommes de terre.

A Gosselies, cette nuit, chaussée de Courcelles, dans le jardin appartenant à M. Cyrille Denayer, on a volé environ 150 kilos de pommes de terre et des légumes. Même vol dans la propriété de M. Vanderstocken, qui habite à proximité.

TRIBUNAL MILITAIRE DE CHARLEROI. — Condamnations prononcées, pendant les mois de mai et de juin 1916, par la justice militaire du gouvernement pour la province de Hainaut, tribunal de Charleroi, contre les personnes dont les noms suivent, pour ne pas s'être conformées aux prescriptions relatives au commerce de céréales et de fourrages et pour contravention aux ordonnances fixant les prix maxima des denrées alimentaires : Stéphanie Halerland, ménagère à Dampremy, 5 M.; Camille Mathet, commerçant id., 900 M., 1 mois de prison; Camille Delfosse, primeurs id., 150 M.; Gaston Delhove, boulanger à Montigny-le-Tilleul, 200 M.; Jules Legal, tailleur id., 900 M., 1 mois; Louis Holiat, voyageur à Montigny-sur-Sambre, 200 M.; Lambert Genot, commerçant id., 100 M., 2 mois; Aline Romain, commerçante à Marchienne-au-Pont, 200 M., 3 semaines; François Leroy, mineur à Mont-sur-Marchienne, 300 M., 1 mois; Alexandre Grandgagnage, chiffonnier à Forchies-la-Marche, 500 M.; Valère Drugmand, charcutier à Morlanwelz, 200 M.; Constant Goutier, agriculteur à Estinnes-au-Mont, 1,500 M., 2 1/2 mois; Clément Goutier, id. id., 1,000 M.; Emilie Goutier, fermière id., 1,000 M.; Prosper Dury, agriculteur à Wanfercée-Baulet, 300 M.; Emile Chif, id. à Châtelineau, 500 M.; François Falise, id. à Fleurus, 300 M.; J.-B. Cambier, id. à Bouffioulx, 500 M.; Fernand Radoux, calcineur à Couillet, 100 M.; Joseph Druez, entrepreneur id., 4,000 M.; Hector Coulon, voiturier id., 50 M.; Emile Mathyse, commerçant id., 300 M.; Joseph Honnay, mécanicien id., 300 M.; Arthur Culot, charcutier id., 100 M.; Charles Canone, pâtissier à Charleroi, 200 M.; Edouard Depasse, vitrier à Jumet, 450 M.; Arthur-Joseph Depasse, marchand de beurre id., 1,000 M.; Resede Depasse, id., 100 M.; Jules Frères, menuisier à Gilly, 450 M.; Amour Materne, commerçant à Châtelet, 400 M.; Alfred André, id., 50 M.; Alexandre Chatelain, mineur à Farciennes, 100 M.; Nestor Sacré, id., 5 semaines de prison; Olivier Cobut, pâtissier id., 100 M.; Marie Delire, ménagère id., 400 M.; Frédéric Gloorís, marchand de légumes à Spy, 1 mois; Florent Barret, mineur à Pironchamps, 2 semaines; Félicien Berger, boulanger à Gosselies, 300 M.; Joseph Wilmet, agriculteur à Houtain-le-Val, 200 M.; Louis Achtergal, journalier à Roux, 8 jours; Joséphine Bifayt, Pont-de-Loup, 100 M.; Henri Ruelle, agriculteur aux Flaches, 600 M.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Audience de jeudi.* — LE DETOURNEMENT DE GOSSELIES. — Le tribunal a entendu ce matin plusieurs nouveaux témoins, notamment Eugène Van Walleghem, contrôleur général des Comités de secours, dans l'affaire à charge d'Arthur Dubois, père et Alfred Dubois fils. M. Arthur Dubois, conseiller communal socialiste à Gosselies, faisant partie du Comité de secours, avait introduit près de celui-ci une demande; elle lui fut refusée pour quatre motifs : il était propriétaire d'une maison estimée à 7,000 fr., cafetier, propriétaire d'un chien de luxe et n'avait pas charge de famille. Il a touché indûment une somme de 117 fr. à la caisse de chômage de Gosselies pour son fils Alfred, qui habitait Vlesville, alors qu'il savait que celui-ci touchait en cette commune; le fils savait que son père recevait cet argent et il ne l'a pas déclaré.

M. Dubois père a remboursé les 117 fr.

Alfred Dubois était occupé comme employé au Comité de secours; pour les services qu'il a rendus, ce comité lui était redevable d'une somme de 140 fr.

Cette affaire, sur laquelle on avait passé un coup d'éponge au Comité de secours, n'aurait pas eu de suite si un employé, nommé Barmarin, n'avait écrit au procureur du Roi. Barmarin, d'après le contrôleur général, touche 25 fr. par semaine, 100 fr. par mois, comme employé; l'indemnité qu'il touche comme employé n'est pas portée sur sa carte de secours; donc il reçoit des deux côtés; il en est de même pour les autres employés. Nous regrettons que la place nous fasse défaut pour donner le compte rendu des intéressantes plaidoiries de Mes Biernaux et Paternoster, ainsi que du premier réquisitoire de M. Dermine, substitut du Procureur du Roi. Nous publierons le jugement, qui sera rendu le 22 juillet.

Audience de vendredi. — OPPOSITION. — Emile Yubreckx, détenu, a à son actif 9 condamnations, dont une à 3 ans pour vol qualifié. Il fait opposition à un jugement le condamnant, pour vol dans des maisons incendiées, à 6 mois et 1 an de prison.

Le défenseur lit une demande de pardon de la fille aînée du prévenu, âgée de 14 ans, qui narre les douleurs que subit la famille, la mort récente d'un frère, et dit dans sa lettre que son père est très bon pour eux. Le tribunal réduit les peines à 3 et à 5 mois et 26 fr.

VOL DOMESTIQUE. — Alfred Dewinter, de Fayt-lez-Seneffe, a volé à son patron, un fermier de cette commune, une somme de 2,950 fr.; il a restitué 1,086 fr. 52. Depuis on ne l'a plus revu. 1 an de prison.

Chronique sportive

BEEZ (FORET). — Dimanche 16 juillet, grand concours de jeu de grosse balle : 2e catégorie : à 4 h., Comognes (Faye) contre Jambes (Abras); 3e catégorie : à 10 1/2 h., Brumagne (Mercier) contre Boninnes (Dupuis); à 2 h., Forêt (Rossini) contre Champion (Tonneau).

JEU DE BALLE. — *Aiseau-Menoury.* — Une lutte est organisée, le vendredi 21 juillet, au profit de l'œuvre des Nourrissons, entre les parties Aiseau (Debous) et Falisolle (Lamy). Des souvenirs seront vendus au profit de l'œuvre, dès le matin, par les jeunes filles de la commune.

FOOT-BALL. — *Tamines.* — *Championnat Namur-Hainaut.* — Le Cercle Sportif Taminois organise sur son terrain un championnat entre les équipes de 1re et 2e divisions de Hainaut-Namur, au profit de la société de Saint-Vincent de Paul et du bureau de bienfaisance.

FAITS DIVERS

Acte de banditisme. — Pendant l'absence de Mme Montefiore, habitant rue de Hennin, à Ixelles, un individu s'est présenté à son domicile, se disant envoyé par cette dame pour recevoir une somme de 20 francs. La servante, Léa Hoste, refusa de lui remettre cet argent. L'individu empoigna la pauvre fille, la poussa dans une pièce du rez-de-chaussée, la roua de coups et la menaça d'un couteau dont il lui donna même une estafilade au bras droit. Le bandit fractura divers meubles et s'empara d'une somme de 275 fr. Il s'enfuit après avoir étourdi la servante d'un violent coup de poing en pleine figure. M. l'officier de police Paul, d'Ixelles, immédiatement prévenu, a lancé dans toutes les directions le signalement de l'individu : taille moyenne, cheveux et petite moustache noirs, teint olivâtre, cicatrice de brûlure à la joue droite.

Comment on punit les accapareurs et les fraudeurs. — Sommers, propriétaire de grandes boucheries à Cologne, a été condamné à 2 années de prison, 200 marks d'amende et la perte de ses droits civils pour cinq ans pour avoir contrevenu à la loi sur les vivres. Il avait reçu de grandes quantités de viande de la ville pour les vendre aux habitants de Cologne, mais il les avait vendues à la campagne afin d'en faire un prix plus élevé.

Le procureur du roi avait réclamé 4 années de prison et 21,000 marks d'amende.

Vol de vaches à Gand. — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs ont enlevé d'une pâture située rue de la Biloke, à Mont-Saint-Amand, deux superbes vaches appartenant à M. Léon Bastiaens, chaussée de Termonde. Les bêtes valent chacune environ 1,500 fr.

Mardi soir, les vaches ont été retrouvées chez un nommé Colman, à Calken, où il fut déclaré qu'elles y avaient été amenées par le frère de Colman, habitant rue des Casemates, à Gand. La police s'y rendit, mais à la vue des agents, Théophile Colman prit la fuite. Une heure plus tard, les policiers revinrent et trouvèrent Colman pendu.

Truc de contrebandiers. — Du « Vaderland » : Un contrebandier, conduisant un gros cochon, s'était rendu de Gennep à la frontière allemande, en vue de faire passer sa marchandise de l'autre côté; tout-à-coup, un douanier hollandais lui barra la route. Notre homme s'écria alors : « Je dois passer, sans cela il y aura des morts. Vous pouvez me reconduire à Gennep en même temps que le cochon. » Joignant le geste à la parole, il sortit de sa poche un couteau et s'en frappa la poitrine; il tomba sur le dos cependant que le sang jaillissait de la blessure. Le fonctionnaire, ahuri, partit chercher du secours, mais quand il retourna sur les lieux, le quidam avait depuis longtemps traversé la frontière. Il avait tout simplement caché sous son veston une vessie remplie de sang.

L'examen d'admission à l'Ecole normale de Malonne est fixé au 1er août 1916. 6948

Etablissement de Carlsbourg

Ecole normale : la session de l'examen d'admission s'ouvrira le mardi, 29 août, à 8 heures du matin.
Ecole agricole : trois années d'études et une section préparatoire. 6906
Pensionnat : humanités modernes, classes inférieures.
La rentrée dans ces 3 sections est fixée au 5 octobre.

PERDU, à Wépion, grand griffon roux, répondant nom Robby. Prière de le ramener rue Dewez, nº 45. 6997

PERDU, vendredi, broche repr. fusil et broche phot. soldat belge, environs rue de Gembloux. Rapp. contre réc. bur. du j. 6999

INSTITUT PHILOTECHNIQUE
(Fondé en 1902)
Enseignement par correspondances

1. Electricité; 2. Mécanique; 3. Construction, *Diplôme d'Ingénieur;* 4. Comptabilité; 5. *Sténo;* 6. *Langues Modernes;* 7. **Publicité;** 8. Exam. d'Instituteur-trice; 9. **Universités,** examen d'entrée, Philosophie, droit, notariat, Philologie; 10. Toutes les carrières administratives. *Demandez renseignements :* **8, rue Eugène Verheggen, 8, Bruxelles.** 5581

EMPLOI LUCRATIF ET HONORABLE

Nous demandons personnes actives, appartenant plutôt à la bourgeoisie, et surtout habitant centre agricole. Pour renseignements, s'adresser A. Bastin-Favresse, 36, avenue du Progrès, à Gosselies.
Aucune caution ne sera demandée. 6881

LE Monsieur qui a expédié de Ronet au directeur du Service de la Voirie à Bressoux, pour le compte de Grégoire et Vincel, un wagon de déchets de paille est prié de se faire connaître.
Ce wagon et les frais restent pour son compte. Nous ne reconnaissons avoir acheté à personne ce wagon de déchets de paille.
Horrion-Hozémont, le 14 juillet 1916.
6969 GRÉGOIRE & VINCEL.

Lucien ATTOUT, Namur
agent général des **BATEAUX A VAPEUR**
ANVERS-LIEGE-NAMUR-DINANT
pour le transport de marchandises. Service spécial de messageries pour les principales villes du pays. Demander tarif. Dépôts : Bruxelles, 54, rue Vanderstichelen; Charleroi, 30, rue du Grand Central; Liége, 16, Quai de Maestricht. 237

On demande chauffeur-mécanicien pour conduire matériel de battage avec lieuse. Ecrire en ind. référ. aux init. D. A. 26, bur. du j. 6976

On demande, pour très bon service, environ de Charleroi, chauffeur, de préférence ancien cocher, pouvant momentanément mettre main à tout, 30 à 40 ans, non marié. Ecrire A. D. B., dépôt du journal, Charleroi. 6198

Avis aux rejointoyeurs. Ceux qui désirent travailler, peuvent se présenter au conducteur des travaux de l'Asile d'Aliénées, à Briegnot, Saint-Servais. 6886

Institutrice, envir. Namur, libre fin juillet, ch. place maison partic. pr vacances. Ecr. R. T., bur. j. 6952

Jeune fille au courant du commerce, dem. place demoiselle de mag.d pâtisserie ou mag. de tabac, préf. Namur. Meilleures réf. Ecr. B. R N., 5 b.jl. 6974

Cocher-jardinier, marié, connaissant intérieur, cherche place. Très bons renseignements. — Ecrire R. V., bureau du journal. 6953

Jeune fille sachant bien coudre, broder, repasser, demande place femme de chambre; très au courant. — Ecrire B. A., 93, bureau du journal. 6954

Jeune fille, orpheline de 17 ans, honnête, cherche place de maison sér. pr aider ménage ou garder enfants. Ecr. à M. Joseph Etienne, à Boignée. 6975

Couturière demande ouvrage chez elle, arrangements ou journ. S'adr. 57, rue Pepin. 6960

ADOPTION. Ménage, ayt perdu leur unique enfant, adopterait un enfant avec dot. Adr. bur. j. 6766

Fille, sach. traire, de la camp., dem. place dans ferme ou autre, environs Ciney. Adr. bur. j. 6913

ON dem. forte servante ct serv. Adr. bur. j. 6956

Servante-cuisinière, sérieuse, est dem. pour bonne maison fermée. Réf. ex. Ecr. R. S., bur. j. 6998

ON demande une servante, sérieuse, 29, Marché-au-Foin. 6995

ON demande une fille de quartier aimant les enfants. 13, boulevard Ad Aquam. 6959

ON dem. serv.-ménagère, âge mûr, cuisine bourg., maison cath. camp. Ecrire Z. Z. 9, bur. jl. 6543

ON dem. fille, sérieuse, pour faire besogne 4 à 5 h. par jour, 48, rue Van Opré, Jambes. 6920

A vendre beau vélo, neuf, 2 freins et access., val. 200 fr., vendu 150 fr. Adr. bur. j. 6970

A VENDRE grand stock de bois à brûler chez JANTY, rue de la Citadelle, nº 9 (près le vieux pont de Salzinnes). Manne depuis 30 cent. La Maison accepte les bons de chômeurs. 6963

A VENDRE un couple de beaux poneys, 2 bons tonneaux, dont un caoutchouté, en très bon état. S'adr. ferme du Bas-Daussoulx (Vedrin).

Fermiers attention buggy, capote en cuir et charrette à vendre.
Ignace CHAPELLE, à Jodoigne. 6965

A vendre belle roulotte 4 roues, longueur 4 m. 40, largeur 2 m. 15. Prix très avantageux. S'adr. Englebert Pierlot, Floriffoux. 6966

A vendre : Belle chambre à coucher en chêne. Bonnes machines à coudre. Beau lustre à gaz. — **Rue du Président, 17, Namur.** 6928

Machines parlantes Gramophone et Pathé, disque, aiguilles saphir. Margot, pl. St-Aubain, 12639

A vendre rododo et cariole, bon état. — Henri Georgo, à Sombreffe. 6971

CHEVAL A VENDRE
Adr. bur. j. 6939

A vendre lapins géants des Flandres argentés de Champagne et russes. Adr. bur. j 6985

A VENDRE, bon petit poney, un âne avec charette. Adresse, Xavier Namur, Floriffoux. 6973

TABLE DE COUPE A VENDRE
Adresse bureau du journal. 6986

JEUNE BREBIS LAITIÈRE à vendre
Adr. bur. j. 6996

A VENDRE

Un coq, six poules barbus nains coucou, de race pure; dix jeunes lapins bleus de Beveren. S'adr. 51, avenue de la Pairelle, 51, La Plante-Namur. 6950

A vendre : Moteur à gaz pauvre et gazogène 40 HP, système Winterthur. S'adr. Simon Martin, constructeur, Jemeppe-sur-S. 6921

A VENDRE hangar en planches, 200 mètres carrés environ; poutrelles et chevrons; piano automatique, état neuf; patins à roulettes. S'adr. Hector Berger, Chaussée, 61, Fleurus. 6892

A vendre une paire de meules, demi-anglaise, 1m30, bon état; vis et anse de potence pour tout diamètre. S'adr. : Brasserie Ouffet. 6737

Tente d'occasion à vendre, 62. rue de Bruxelles. 6768

TILBURY (capote cuir), DUC léger (5 places), à vendre. Dr Defays, à Leuze-Longchamps 6837

A VENDRE D'OCCASION

Installation de scierie, comprenant : roue hydraulique et engrenages en acier, transmissions, scie à ruban pour grumes avec chariot de 7 m. Le tout comme neuf. Système moderne. Visible en marche à la scierie de Chanly-Wellin (Luxembourg). 6851

Machine A TRICOTER, neuve, 220 aiguilles, à vendre 175 fr. Adr. bur. jl. 5832

OCCASION

Belle salle à manger en chêne; salon; fauteuil club; garniture de cheminée; glacière, etc. Rue du Président, 17, Namur. 6871

ŒUFS : **Occasion unique.** — Grand poulailler, pouvant contenir 40 poules, à vendre, avec 12 poules en ponte, et 1 coq (Braekel). Ecrire M. C. 7, bur. du j. 6833

Chronomètre Postal, garanti 20 ans, 30 fr. comptant, 35 fr. crédit. Prix spéciaux pour revendeurs. L. Margot, place Saint-Aubain, Namur. 4661

ON se charge de petits colis, tous les jours, pour Bruxelles et retour, 2, re Bas de la Place. 6890

Désire acheter d'occasion compresseur pour carrière, 2 marteaux. J. P. Wauthier, Thimeon. 7003

A VENDRE D'OCCASION 6972

460 paquets chocolat De Beukelaer; 200 paquets amidon Remy; 1,200 paires galoches cuir, prix inférieurs aux prix de fabrique; 500 litres cognac bon goût, prix très réduit. Henri George, Sombreffe.

A vendre : Miel de table; Vinaigre de pommes; Pudding; poudre Standaert en gros; Levure Express; Sel en gros. **Place Lilon, nº 6.** 6989

Tanneurs. Disponible : environ 100 litres huile de poisson, 3 fr. 50 le litre. Comptoir commercial, 35, rue du Président, 35, Namur. 6839

Porcelets A VENDRE, plusieurs nichées extra. S'adr. château de Longchamps. 6870

Petits cochons et nourrains à vendre tous les jours chez Herman Tamenne, à Yves-Gomezée. 6328

PETITS COCHONS à vendre, tous les jours, chez Nestor Poncelet, rue de la Station, à OLLOY. — Sur dem., rem. à domic. dans un rayon de 25 kil. 6824

CALIXTE TAMENNE, FRAIRE
informe sa clientèle qu'il a chez lui des **petits cochons et nourrains au choix.** 6452

Tous les vendredis, samedis et dimanches, quantité de **nourrains et petits cochons** chez J. GILBERT, dit Seigneur, près l'église, à Jemeppe-sur-Sambre. 6214

Mme MARIE CHARUE
282, route de Falisolles, AUVELAIS
informe sa clientèle qu'elle recevra tous les vendredis et les dimanches quantité de **porcelets et nourrains.**

ON DEMANDE DE SUITE
Carriers, Terrassiers & Manœuvres
pour mise à double voie
du chemin de fer de Vielsalm-Trois-Ponts
S'adresser à l'Hôtel Henroteaux, Dinant. 6955

Pensionné cherche à louer maison avec verger ou prairie, environs Perwez ou Gembloux. — Ecrire Gillet, à Grand-Leez (station). 6730

ON demande à louer, pour le 1er mai 1917, petite ferme ou moulin contenant 15 ou 20 hectares de terres et prairies. Faire offres A. T., bur. du j. 6055

ON cherche maison avec jardin, loyer 800 à 1,000 fr., préférence dans quartier St-Aubain. Ecr. détails et conditions F. U. G. 95, bur. du j. 6834

On désire louer ou acheter

Propriété moderne pour petit ménage : petit château, maison de campagne ou villa, mais en dehors d'une agglomération dans provinces de Namur ou Luxembourg, comprenant grandes dépendances, potager, parc boisé, etc., d'un hectare minimum, ou ferme attenante avec terres diverses, de plus. hect. Faire offr. détaillées J. Hecq, 4, rue du Bastion, Anvers. 6277

Charrette enfant, occas., est dem. rue Delvaux, 24.

On cherche **CHEVAL** de trait, hors d'âge ou en état de n'être pas réquisitionné. Ecrire renseign. et prix approximat. : Gillet, charbons, rue des Dominicaines, Saint-Servais. 6661

J'achète LICHEN CARRAGHEEN
à 7 francs le kilo
Ecrire G. D., rue Liedts, 15, Bruxelles. 6670

A LOUER quart. ou ch. garnie. Adr. bur. j. 6962

A LOUER : Maison, nº 12, rue Henri Lemaître. 6399

Maison à louer, avec pavillon, 49, rue Henri Lemaître. S'adr. 7, rue de Bruxelles. 6848

A LOUER quartier, remise, rue Delvaux, 4. 4156

Appartement à louer, 101, rue Henri Lemaître. 6769

Petit quartier à louer, à pers. seule ou à ménage sans enf. Prix modéré. Rue Henri Lemaître, 83. 6361

BEAU QUARTIER A LOUER
avenue de Marlagne, 34. Prix modéré. 6990

A louer présentement

1º Vaste maison rentier, grand jardin, confort moderne, 5, place du Tribunal; 2º Belle maison rentier, boulevard d'Omalius, nº 60. — Conditions, s'adr. 121, rue de Gembloux. — Prix de guerre. 6951

A louer, pour le 1er mai 1917, ferme à Cul-des-Sarts, composée en grande partie d'excellentes prairies clôturées, alimentées d'eau courante, contenant 110 hectares, dont on pourrait distraire une partie. S'adr. à M. Claes, Le Brûly (Couvin). 6998

A louer belle maison remise à neuf, confort moderne, 77, Chée de Louvain (près la place Léopold), Namur. 6086

A louer belle petite maison, rue des Ecoles, 25, à La Plante. S'adr. au nº 23. 6643

A LOUER appart. et chambre garnie, pouvant faire cuisine. Eau et w.c. à l'ét. Adr. bur. jl. 5263

A LOUER, rue Henri Lemaître, 64, Salzinnes, jolie maison double avec grand jardin. 6525

A LOUER, boulevard du Nord, nº 70, **grande maison** avec écurie, pouvant convenir pour commerce de gros ou pour rentier.
S'adr. rue Saint-Jacques, nº 3, Namur. 6738

A LOUER, **maisons modernes,** eaux, gaz, cour, jardinet, situées rue Jean-Baptiste Brabant (dix minutes gare) 675 et 700 fr. annuellement. S'adresser même rue, 35. 4963

A LOUER MAISON DE RENTIER, avec jardin, nº 27, rue Ernotte. 6526

A louer bas de maison, 80, rue des Brasseurs. S'adr. 86, ave des Acacias, Jambes. 6022

BELLE MAISON A LOUER
17, rue Lucien Namèche. — Confort moderne. S'adr. 15, rue Lucien Namèche. 6523

Partie de maison A LOUER, près de la ville, de l'arrêt tram et de l'église, chez personne seule. Ecrire N. O. D., bur. j. 5723

Partie de maison à louer présentement, nº 204, rue Mazy, à Jambes. S'y adresser. 5398

A VENDRE ou A LOUER, à Heuvy, pour le 1er novembre, maison à 2 étages, avec grand hangar de 90 mètr. superficie, située à 200 m. gare marchandises. Pour les condit., s'adr. rue de Dave, 26, Jambes. 6732

A LOUER pour le 15 septembre, belle maison avec remise et jardin de 2 ares 30 c., sise à Gembloux, rue du Moulin, nº 27. Convient pour rentier ou fonctionnaire. S'adr. à M. Noël-Mathieu, Grand'Rue, Gembloux. 6978

A LOUER, RUE DE FER

Vaste immeuble, avec écuries, remises, magasins, caves et éclairage électrique, etc., situé dans la partie la plus commerçante de la ville. Cet immeuble, spécialement achalandé, convient pour tous genres d'affaires.
S'adresser à M. E. DUPONT, 14, rue Saint-Nicolas, NAMUR. 6524

Belle maison, avec jardin, à louer, 44, rue de la Pépinière. Pour renseignements, s'adr. 45, rue de Gembloux, St-Servais. 6023

A VENDRE ou A LOUER, pour le 1er novembre prochain, **belle maison** avec écurie, remise et grand jardin, située à Waret-la-Chaussée, route de Louvain, à 7 minutes de la gare de Cognelée. S'adr. à Wéry-Polet, boulevard d'Omalius, 57, Namur. 6763

A LOUER **belle maison avec jardin,** 2 sortes d'eau, électricité, à 3 minutes de la gare de Moustier-sur-Sambre. Adr. bur. j. 6896

A louer, pr 1er nov., maison av. jardin, écurie, 5 min. gare, église, écoles. — M. Hébette, Courrière. 5774

A LOUER, une très vaste maison historique, sur le chapitre, à Fosses, entrecour et grands jardins et toutes dépendances. Adr.: Léonard Dostrée, propriétaire, à Fosses. 5300

A vendre, maison avec jardin muré de 8 ares, sis à Hulsonniaux, 20 minutes gare, Gendron-Celles. Belle situation. S'y adr., nº 14, ou à Me Laurent, notaire à Dinant. 6518

Maison de campagne (genre villa), près église et gare, à louer pr durée guerre. S'adr. Me Siderius, not., Ciney. 6295

A vendre MAISON DE CULTIVATEUR avec pâture, près de Gembloux, convenant spécialement pour laitier. S'adresser en l'étude de Me Bruyr, notaire à Gembloux. 6296

A vendre Maison de commerce
avec grand jardin. S'adr. Nestor Liboîs, Dinant. 6020

A vendre ou à louer
Belle maison de campagne; jouissance immédiate. S'adr. Me Février, notaire à Sombreffe. 5121

A VENDRE OU A LOUER
Une maison avec jardin, à Dhuy, lieu dit « Au-dessus de Dhuy », d'une contenance de 35 ares 50 centiares. S'adr. Ve Marchand, à Mehagne. 6861

Esneux-sur-Ourthe. A LOUER, pour mai 1917, ferme herbagère de 23 hectares de vergers et prairies de 1re classe, plus 3 1/2 hect. de terres arables. Lavaux, 44, Esneux. 6829

A remettre PHARMACIE, très bien située, à Liége, rue de grand passage. Pr tous rens., écr. Em. Courtois, re Kinet, 8, Grivegnée. 6019

DECHETS DE FILMS

Achète au plus haut prix. Ecrire prix et quantité : C. V. F., Agence Havas, Bruxelles. 6994

Capitaux à placer sur hypothèques
Hubert, 20, rue Godefroid, Namur. 2675

Toujours disponible : BOIS A BRULER
THONNART, frères, rue Dodane, 33. Namur 6672

Aux invalides. Plus de chaussures à grands talons, raccourcissement des jambes rendu invisible par le dispositif « Extensor », brochure sur demande, 389, Chaussée de Mons, 389, Bruxelles. 6933

Savon brun extra-dur, mousseux, bid. de 4 kilos, 8 fr. 40; par 100 k., 2 fr. Marseille, gre Sunlight, poudre, savon toilette, prix de fabrique. Café Indiana, garanti pur, 3 fr. 25 le kilo. — **Comptoir Alimentaire, 22, boulevard Cauchy.** 6992

PRETS HYPOTHECAIRES

Achat créances et nues-propriétés. Rentes viagères. — **Caisse patronale,** Société anonyme, 57, rue de la Régence, 57, Bruxelles. 3302

Les marchands de graines de Namur informent leur clientèle qu'ils fermeront leurs magasins les dimanches et jours fériés, à 2 heures. 6925

Section apicole de Champion

Les inscriptions de nouveaux membres et les demandes de sucre dénaturé se font chez Fripiat, nº 3, rue Borgnet, avant le 20 juillet. Indiquer exactement le nombre de ruches en cloche et à cadres.
Conférence le 23 juillet, à 3 3/4 heures. 6923

Sachets et Papiers d'emballages
GROS ET DETAIL, à l'Imprimerie du *Journal du Commerce,* 23, rue Grandgagnage, 23, **Namur.** 7000

POELES A GAZ

Grand choix d'appareils de chauffage et cuisine, prix bon marché. Ameublement, bâtiment, ménage, etc., chez
V. MARCQ-GERARD, rue des Brasseurs, 59, Namur. 6977

POUR LE BETAIL en général
Suralimentation DOUBLE FORCE
Concessionnaire pour la province de Namur :
N. DELBOUILLE, 10, rue de la Douane, 10, Namur
Il demande des agents.
Huiles et graisses industrielles autorisées. 6961

LITS ANGLAIS ressort 3 fils, pour deux pers., 32 fr. 50. Le plus grand choix de la ville. Voir les étalages. Mon Pieters, rue St-Nicolas, 8.

:-: FOOTBALLS :-:
Complets supérieurs : 42 fr. 50
DELVOIE, articles pour tous sports
37, rue Turenne, 37, Charleroi (V. H.) 6949

:: SAVON brun, bonne qualité ::
en bidons de 12 1/2 et 25 kilos
Maison THIBAUT, 5, rue Léanne, 5
NAMUR 6733

Carrosserie Noël-Dermine, Namur
Tonneaux, demi-tonneau, duc avec capote, voitures diverses. — Grand choix de harnais pour poneys et grands chevaux. 6934

Moules. Arrivage journalier de moules parquées bien fraîches. — Dégustation
Friture PAUL. 23, rue Rogier, Namur.
Frites, Moules, Poissons, etc. 6940

La Confiturerie Edouard MATERNE,
à Jambes, achète journellement, aux plus hauts prix, toutes espèces de fruits, notamment groseilles rouges et vertes, cerises, framboises, myrtilles, etc. 6082

HUBERT, Frères, 4, re Gaillot, 4, **NAMUR**
traitent TOUTES les assurances comme par le passé, aux conditions les plus avantageuses, et acceptent intermédiaires sérieux partout. 4989

Agence « MELOTTE »
Disponible chez M. Fr. Piot-Goffin, à Gérin :
Ecrémeuses, charrues, herses, etc.;
Machines agricoles en tous genres;
Machines à coudre (réparations);
Huiles pour écrémeuses et machines diverses;
Graisse à chariots et consistante;
Cylindrines pour locomobiles. 5213

FICELLES
pour lieuses disponible chez CH. SABAUX-ILIAS, à DHUY. 5894

Machines à coudre. Superbes occasions, différents systèmes, garantie sérieuse, prix réduits. Rue du Chenil, nº 1, Namur. 2927

COUTELLERIE
Maison Boland
FONDÉE EN 1840
RUE DE FER, 61 à 69, NAMUR
Aiguisages et réparations tous les jours
Grand choix. Prix avantageux
La Maison n'a pas de succursale. 5376

Prêts hypothécaires tous rangs, success., nues propr., 160, ave Marie José, Bruxelles, de 2 h. à 6 h. 6317

ARDOISES Emile MAYÉRUS
MARTELANGE 4739

Pétrole blanc 2,000 litres. Toiles à voiles pour faucheuses et moissonneuses (500 mètres disponible). COMPTOIR AGRICOLE, **35, rue du Président, Namur.** 4337

LAMPE-BOUGEOIR
consommation 2 centim. à l'heure, remplace la bougie. Pour échantillon, envoyer 2 fr. 50 en timbres à Louis Verhoeven, 46, rue Camille Simoens, Bruxelles. 5751

La Maison GILSON-GILLAIN
entrepreneur de pompes funèbres, est transférée de la rue de l'Arsenal au coin des rues Grandgagnage et Joseph Grafé. 6849

POULES Produisez vous-mêmes, à bon marché, la meilleure nourriture pour la ponte par la machine à raper les os, actionnée à la main ou au moteur. Catalogue gratuit, 147, chaussée de Mons, 147, Bruxelles. 6032

TOUS LES DIMANCHES
Grand choix de vaches et génisses pleines de toute confiance
chez JULES CLERIN, à Andenne. 6671

AU DRAPEAU NATIONAL
DINANT
Vêtements confectionnés et sur mesure pr hommes. Maison de premier ordre. 6212

CABINET DENTAIRE 12906
Le Docteur OBLIN, à Spy (plombages, placement de dents artificiels, (**extraction sans douleur**), reçoit tous les jours de 7 à 10 h. et de 12 h. à 4 h.

GAZOLINE
Plombiers — Zingueurs — Industriels
Prix très avantageux, disponible au dépôt des Quatre Coins, rue Ad. Sax, 53, Dinant. 6800

BOUILLON - CARNOX
14, rue Bara, 14, BRUXELLES 6611

AVIS Nous avons l'honneur de porter à la connaissance du public que nous avons fixé comme suit les taux d'intérêts des dépôts tant dans nos maisons de Namur que dans nos succursales :
Préavis de 8 jours : intérêts 3 1/2 %
Préavis de 1 mois : intérêts 4 %
Dépôt à terme : depuis 5 %
Banque d'Escompte et de Change
NAMUR, 20, rue Godefroid.
DINANT, 2, Rampe du Pont.
TAMINES, 2, rue de la Poste.
HUY, 1, place Saint-Germain. 6869

CLOTURES IDEALES
avec pieux en béton armé, nécessitant aucun entretien et de durée infinie. 5926
J. DEFFENSE, Saint-Denis-Bovesse

Salades et Mayonnaises
Sauce toute préparée, Mayonnaise extra, flacon de 1 fr. 40, 1 fr. 80 et 2 fr. 25, produit garanti à l'huile d'olive et œufs frais. Re du Président, 35, Namur. 6459

Hôtel des Ventes Saint-Loup
25-27, rue du Collège, Namur. Dir. E. FALMAGNE

Le lundi 17 juillet 1916, à 2 heures (h.c.), en l'Hôtel des Ventes, 25, rue du Collège, à Namur.
Vente publique d'un beau et nombreux Mobilier
2 chambres à coucher chêne, 1 autre peint noyer, 1 salle à manger chêne, 1 garde-robe chêne, lits divers, lavabos, buffets vitrés, lingères, tables, cuisinières et plates-buses, glaces, foyer à gaz, lustres à gaz, fauteuil, machines à coudre, tondeuse à gazon, chaussures, vaisselle, etc., etc.
Comptoir et rayon de café à 3 glaces.
Au comptant avec 10 p.c.
Exposition le matin de la vente.
OCCASIONS : Excellents vins: Bordeaux à 1.00; Graves, 1.80; Sauternes, 1.50.
Magnifique collection d'objets d'art en cuivre à vendre à main ferme. 6987

Etude de Me BRUYR, notaire à Gembloux.

Le jeudi 20 juillet 1916, à 3 h. (h.c.), au café François Lallemand, à Ardenelle-Sombreffe, requête Mme Vve Deprez-Dufrane, Me Bruyr vendra publiquement *une belle maison de rentier,* sise à Gentinnes, sur la place, avec jardin bien arboré, contenant environ 18 ares 40 cent. 6980

Etude de Me LOGE, notaire, r. Pepin, 18, Namur.

Vente publique d'Immeubles, à Assesse

Mardi 25 juillet 1916, à 4 h., chez la famille Fontinoy, à Assesse, devant M. le Juge de Paix et par ministère de Me Logé, notaire à Namur, la famille Fontinoy-Wéry vendra publiquement : 1. Une propriété, à Assesse, route de Gesves, (maison d'habitation, dépendances, jardin), 12 ares, près de l'école et de l'église, en masse ou en 2 lots; 2. Une terre, au Hameau, à Assesse, 20 ares 60 c.
Prompte jouissance. Grandes facilités de paiement. Détail, voir affiches. 6740

VENTE DEFINITIVE ET SANS REMISE
de 2 Maisons de rapport
RUE PIED-DU-CHATEAU, NAMUR

Mercredi 26 juillet 1916, à 11 h., en l'étude de Me Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18, les héritiers Chodoir-Halan vendront définitivement : 1. Maison, à Namur, 5 et 7, rue Pied-du-Château, 66 centiares. Offre : 3,500 fr. — 2. Maison avec dépendances, 14 et 16, rue Pied-du-Château, à Namur, 2 ares 33 cent. Offre : 4,000 fr. A défaut d'offres supérieures on adjugera à ces prix. Jouissance immédiate. Gdes facilités de paiement. 6741

Nombreux capitaux à placer
SUR HYPOTHEQUES 7

Etude de Me Paul JEANMART, notaire à Namur.

LOCATION PUBLIQUE
de 10 hectares de très bonnes Terres
à Tillier, Warêt-la-Chaussée et Cortil-Wodon

Jeudi 27 juillet, 1916, à 4 h. précises, au café tenu par M. Joseph Joniaux, à Tillier, Me Jeanmart, notaire à Namur, procédera, à la requête du propriétaire, à la location publique des terres suivantes :
TILLIER
1. Terre d'env. 1 hect. 05 ares 97 c. : occupée par M. Honoré Carpiaux; 2. Terre d'env. 64 a. 65 c.: occupée par M. Joseph Lahaye; 3. Terre d'env. 85 a. 15 c. : occupée par M. Eloi Naniot; 4. Terre d'environ 37 a. 85 c. : occupée par M. Jules Preud'homme; 5. Deux parcelles de terre contenant ensemble environ 1 hect. 79 a. 77 c. : occupées par M. Georges Noiset; 6. Une terre d'environ 1 hect. 31 a. 20 c. : occupée par Mme Vve Leroy.
CORTIL-WODON ET TILLIER
1. Terre d'env. 1 hect. 05 a. 03 cent. : occupée par M. Victor Feron.
WARET-LA-CHAUSSEE
1. Terre de 1 hect. 16 a. 40 c. : occupée par M. Armand Clerin; 2. Terre de 1 hect. 66 a. 90 c. : occupée par M. Joseph Désiron.
Entrée en jouissance le 15 septembre 1917. Toutes les contributions, sauf la foncière, sont à charge des locataires. 6758

Vente publique de 2 belles Maisons avec Jardin
A NAMUR

Jeudi 20 juillet 1916, à 11 ½ h., Me Jeanmart, notaire à Namur, procédera en son étude, à la requête du propriétaire, à la vente publique de : 1. Une belle maison avec jardin, sise à Namur, rue Verte, 8, sortie sur la rue Grandgagnage.
Jouissance le 1er octobre 1917.
2. Une belle maison avec jardin, sise à Namur, rue Blondeau, 9.— Jouissance le 15 mai 1917.
Visible les mardi et jeudi, de 3 à 5 heures.
Pour conditions et renseignements, s'adresser en l'étude du dit notaire Jeanmart. 6759

POUR CAUSE DE PARTAGE

Vente définitive d'une belle propriété commerciale
A NAMUR (CENTRE)

Le mercredi 2 août 1916, à 11 heures du matin, à Namur, au Palais de Justice (local de la Justice de Paix), à la requête de Mme Vve Emile Triffaux et ses enfants, Me Paul Jeanmart, notaire à Namur, procédera à la vente publique définitive d'une *bonne maison de messagerie,* sise à Namur, place de la Monnaie, 1, comprenant belle habitation, bureaux, magasins, remise, écurie et cour vitrée, d'un ensemble d'environ trois ares, et joignant notamment Mme Cavalierie-Hubin et Mlle Dupont.
Exploitée depuis plus d'un demi-siècle par MM. Triffaux, père et fils, commissionnaires-expéditeurs.
Par sa situation exceptionnellement favorable au centre de la ville et à proximité du Bureau Central des marchandises, cette propriété, en excellent état, convient également pour tous commerces de gros.
Grandes facilités de paiement.
Pour conditions et renseignements, s'adresser en l'étude du dit notaire Jeanmart. 6958

Nombreux capitaux à placer
SUR HYPOTHEQUES 5

Etudes de Mes J. HAMOIR et P. JEANMART, notaires à Namur.

POUR CAUSE DE PARTAGE

Vente définitive de 4 Maisons avec Jardins et Terre
A SUARLEE

Lundi 31 juillet 1916, à 2 3/4 heures, à Suarlée, au café de la Boule d'Or, tenu par M. Désiré Boseret, place de l'Eglise, les propriétaires feront vendre définitivement, par le ministère de Mes Jules Hamoir et Paul Jeanmart, notaires à Namur, les immeubles suivants, situés à Suarlée :
1. Une jolie maison de rentier, avec serre, dépendances, jardin d'agrément, jardin légumier et verger, en un ensemble sis place de l'Eglise, au centre du village, d'une contenance de 22 ares 60 centiares, joignant la place et MM. Bousman, Jacundus et Delatte, occupé par Mlle Sambrée.
2. Une maison, avec dépendances et jardin au chemin d'Arthet, contenant 13 ares 62 centiares et joignant le dit chemin et MM. Glume, Draye et Wuyame, M. de Fœstraet et le bien ci-après; occupée par M. Désiré Gruselle, pour un loyer annuel de 240 francs, par bail d'année en année finissant le 1er octobre.
3. Une maison avec dépendances et jardin, au même chemin d'Arthet, contenant 13 ares 62 centiares et joignant le dit chemin, le bien précédent, MM. de Fœstraet et le bien ci-après; occupée par M. Joseph Hucorne pour 240 fr. l'an, par bail de 3, 6 ou 9 ans, commencé le 1er novembre 1911;
4. Une belle maison d'employé avec annexe, dépendances et jardin, d'un ensemble, sis au chemin d'Arthet, contenant 13 ares 62 centiares et joignant le dit chemin, le terrain ci-après, M. de Fœstraet et le bien précédent; valeur locative : 425 fr., jouissance immédiate.
5. Un terrain à bâtir, sis à front du même chemin d'Arthet, contenant 13 ares 62 centiares et joignant le dit chemin, le bien précédent et MM. de Fœstraet et de Pierpont; jouissance immédiate.
6. Une bonne terre sise au chemin de Moriveaux, contenant 94 ares 86 centiares et joignant le dit chemin et MM. Hieguet, de Moreau et de Pierpont; cultivée par M. Camille Sambrée, pour un fermage annuel de 100 fr.
Quittes et libres de charges et d'hypothèques.
Pour plan, conditions et renseignements, s'adresser en l'étude de Me Hamoir, rue St-Aubain, 1, ou de Me Jeanmart, rue Pepin, 3. 6979

Etude de Me Jules HAMOIR, notaire à Namur, rue Saint-Aubain, 1.

Vente publique d'un beau Mobilier
Piano Pleyel, Coffre-fort, etc.
AU CHATEAU DE SAINT-MARC

Requête des enfants de feu M. le comte de Gourcy-Serinchamps, le lundi 17 juillet 1916, à 2 h., à la recette de Me Hamoir, notaire à Namur.
Au comptant. 6304

Etude de Me de FRANCQUEN, notaire à Jambes.

POUR CAUSE DE DECES

Maison avec Jardin et Prairies
aux Trieux-Courrière

Jeudi 3 août 1916, à 3 h. 55, au café Médart-Delfosse, près de la gare, à Courrière, à la requête de la famille Boucher-Gauthier, le dit notaire, à ce commis, adjugera définitivement, en présence de M. le Juge de Paix, une maison avec dépend., jardin, terre, verger et pré, en un ensemble lieux dits « Pâchis Pierre » et « Bois al Fontaine », contenant 47 ares 90 cent., joignant un chemin, MM. Laurent, Marcin, Jauquet et Deneffe.
En masse ou en 2 lots. Prompte jouissance. 6988

A vendre de gré à gré :
1. Plusieurs maisons à Jambes, de 6 à 15,000 fr.
2. Une ferme avec terrains, à prox. de Namur.
3. Terrain de 2 hect. 20 a., à Belgrade.
4. Maisons de comm., rue de Fer et pl. d'Armes.
5. Terrains à bât. à La Plante, Wépion, Jambes.
6. Belle villa avec garage, jard., etc., à Beez.

CAPITAUX A PLACER SUR HYPOTHEQUES 6784

Etudes de Mes STERPIN, notaire à Spy et DELVIGNE, notaire à Namur.

POUR CAUSE DE PARTAGE

Vente publique sur licitation d'un bon Bien rural
à Mornimont-Moustier-sur-Sambre

Le notaire Delvigne de Namur, par jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de première instance de Namur le 3 juillet 1916, vendra publiquement, à l'intervention de Me Sterpin, notaire à Spy, et à la requête des enfants Simon-Jeanmart, un petit corps de ferme, comprenant maison avec dépendances, four, fournil, annexe, étables, écuries, toits à porcs, jardin emmuraillé, verger et prairie, l'ensemble sis à Mornimont, sur la Place, contenant 72 ares 07 centiares, joignant la place, la rue du Déversoir, Emile Simon, François Moret et Gustave Simon.
Séances : préparatoire, jeudi 27 juillet 1916; définitive et sans remise : jeudi 10 août 1916. Chaque jour, à 5 h. de relevée, à Mornimont, au café tenu par M. Jules Stasse.
Par sa situation au centre du village, à 10 minutes de la gare de Moustier-s/S. (ligne de Namur-Charleroi), cette propriété convient très bien pour la culture ou l'élevage du bétail : l'acquéreur pouvant user gratuitement d'un droit de pacage sur les prairies des communes de Mornimont et de Moustier, après l'enlèvement des premiers fruits. — Jouissance au 1er novembre 1916.
Cahier des charges en l'étude du dit Me Delvigne. 6771

Jeudi 27 juillet, à 4 ½ h., à Mornimont, en la mortuaire de Mme Simon, vente publique par le ministère du dit Me Delvigne, à l'intervention du dit Me Sterpin :
d'un Mobilier
Voir détail aux affiches.
Au comptant avec 10 p.c. de frais. 6772

Etude de Me DELVIGNE, notaire à Namur, rue Godefroid, 17.

Location publique de 5 h. 76 a. 17 c. de terres et pré
à Mornimont, Franière et Moustier

Jeudi 24 août 1916, à 5 h. de relevée, à Mornimont, au café tenu par M. Jules Stasse, location publique par le ministère et à la recette de Me Delvigne, de 3 terres, à Mornimont, 1 pré à Moustier et une terre à Franière, près de l'écluse de Mornimont. En bloc ou en détail au gré des amateurs. (Voir les affiches).
Jouissance au 1er novembre 1916. 6773

Etude de Me M. DELVIGNE, notaire à Namur.

Nombreux capitaux à placer
sur hypothèques S'adr. en l'étude de Me Maurice DELVIGNE, re Godefroid, 17, Namur. 4

Etude de Me PIRSON, notaire à Namur.

A vendre de gré à gré

1. Une terre de 4 hect. 32 a., située à St-Servais, route de Frizet, en masse ou par lots, facilités de paiement.
2. Une maison, située rue de la Croix. 6742

A louer de suite

Belle maison avec vue sur la Meuse. Prix modéré. Pour tous renseign. s'adr. au dit notaire. 6743

Etude de Me Georges MONJOIE, notaire à Namur.

Vente publique d'une magnifique Propriété
dite « Château de Rhion », à Leuze-Longch. et Dhuy

Lundi 24 juillet 1916, à 11 heures du matin, les propriétaires feront vendre par le ministère et en l'étude de Me Georges Monjoie, notaire à Namur, rue Godefroid, 1 :
Une magnifique propriété, située communes de Leuze-Longchamps et Dhuy, dite « Château de Rhion », comprenant une jolie et vaste maison d'habitation avec dépendances, serres, orangerie, écuries, sellerie, étables, porcherie, remises, étang, jardins potager et d'agrément, parc, verger, bois et terres, le tout d'une superficie de 4 hectares 72 ares 23 centiares.
Prompte jouissance.
Grandes facilités de paiement.
S'adresser, pour connaître les conditions et obtenir tous renseignements, en l'étude du dit notaire Monjoie. 6534

Vente publique de deux Maisons avec Jardin
à Flawinne

Jeudi 20 juillet 1916, à 4 heures de relevée, en la salle communale de Flawinne, les représentants de M. et Mme Ferdinand Combe-Firmin feront vendre par devant M. le Juge de Paix du premier canton de Namur et par le ministère de Me Georges Monjoie, notaire en la même ville :
1. *Une maison* avec dépendances, contenant 2 ares 20 cent., cadastrée section D, nº 305D.
2. Une autre, de 1 are 40 cent., cadastrée même section, nº 305E.
3. *Un jardin,* de 8 ares 40 centiares, cadastré même section, nº 299C.
4. Un autre, de 4 ares 90 centiares, cadastré également section D, nº 302B.
Le tout situé à Flawinne.
S'adresser, pour connaître les conditions et obtenir tous renseignements, en l'étude du dit notaire Monjoie, rue Godefroid, 1. 6535

A vendre de gré à gré, superbe Propriété
comprenant une belle et vaste maison d'habitation avec dépendances, serres, jardins potager et d'agrément, verger et étang, d'une superficie de 1 hectare, située à 15 minutes de la gare du chemin de fer de Namur.
Prompte jouissance. Très grandes facilités de paiement.
S'adresser, pour tous renseignements, en l'étude de Me Georges Monjoie, notaire à Namur.
Visites : les lundis et jeudis, de 2 à 5 h., moyennant permis à délivrer par le dit notaire. 6944

8

Capitaux à placer sur hypothèques

Etude du notaire RAVET, Jemeppe-sur-Sambre.

Le mardi 18 juillet 1916, à 2 h., à Onoz, à la mortuaire et à la requête des héritiers de Constantin Lepage,
Vente publique d'un beau Mobilier
Au comptant. 6942

Le lundi 31 juillet 1916, à 3 h., au café Ghenne, à Nil-St-Vincent, à la requête des propriétaires,
Vente publique d'une belle Propriété
de cultivateur avec toutes dépendances, beau jardin bien arboré et clostère, l'ensemble d'environ 1 hectare 25 ares, sise à Nil-St-Vincent, et d'une prairie de 40 ares. 6943
L'acquéreur de la propriété pourrait, s'il le désire, prendre en location plusieurs hectares de bonnes terres à proximité de la maison à vendre.

Etude de Me MARSIGNY, notaire, Thon-Samson.

Vente publique d'une belle Propriété, à Gesves et de Meubles

Le mardi 18 juillet 1916, à 1 h. précise, au café Jean-Baptiste Cotison, à Gesves, Me Marsigny, à l'intervention de M. le Juge de Paix d'Andenne, procédera, à la requête des héritiers de M. Adolphe Haneuse, de Gesves, à la vente publique d'une belle propriété à Gesves, comprenant maison avec écurie, étable, grange, fournil, diverses dépendances, jardin, terre et pré, en un ensemble contenant 58 ares 10 cent., joignant des chemins.
Jouissance immédiate.
Aussitôt après, à la même requête, en la mortuaire de M. Adolphe Haneuse, à Gesves, Me Marsigny procédera à la vente du mobilier garnissant cette maison et notamment de : bon chariot, voiture genre buggy, écrémeuse, harnais et goreaux pour chevaux et bœufs, etc. — Au comptant. 6757

COMMUNE DE GESVES
Adjudication de travaux de voirie

Le jeudi 3 août 1916, à 12 ½ h., en la salle communale, le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Gesves, assisté de M. Debrun, commissaire-voyer cantonal à Andenne, procédera à l'ouverture des soumissions régulièrement parvenues pour l'entreprise des travaux d'amélioration du chemin nº 11, avec embranchement nouveau vers Faulx.
L'adjudication des travaux aura lieu en un lot. Devis : 14,769 fr. 36. Cautionnement à fournir : 900 fr. Les soumissions rédigées sur timbre de 0 fr. 50 et accompagnées d'un reçu constatant le versement du cautionnement doivent parvenir à M. le Bourgmestre de Gesves, dès l'ouverture de la séance d'adjudication.
Pour prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges, s'adresser au secrétariat communal.
Par le Collège :
Le Secrétaire intér., J. WILMOTTE. 6945 *Le Bourgmestre,* H. ANTOINE

Directeur-Propre, Victor DELVAUX, Namur

Etude de Me Fern. JEANMART, notaire à Dinant.

CERFONTAINE

Jeudi 20 juillet 1916, à 3 h., au café Ludovic Clouet, requête de M. J.-B. Lorent-Cary, de Neuville, vente d'épicéas, chênes, bouleaux, du bois dit « Grand Benoit », situé près de la station. Belle venue. 1re qualité. Exploitation facile. 6746

A vendre : dans le canton de Philippeville

1. Belle et vaste maison, construction récente, avec jardin emmuraillé et verger arboré clôturé y attenant, d'environ 50 ares, pouvant servir à tout commerce. Situation très avantageuse.
2. Bonne maison de culture. L'acquéreur pourra prendre en location 6 à 7 hectares de terres, prairies et pâtures. — Renseignements en l'étude.
Capitaux à placer sur hypothèques.

Etudes de Mes SIDERIUS, notaire à Ciney, et LANGE, notaire à Havelange.

POUR CAUSE DE PARTAGE

Vente définitive d'une bonne ferme de 33 hectares
située sur Maffe et Barvaux (Condroz), à Maffe

Mercredi 2 août 1916, à 2 h. de relevée, chez M. Valentin Damoiseau, à Maffe, M. Alexis Roosens-Carlier et Mme Vve Godfrind-Roosens feront vendre publiquement, par le ministère et sous la recette de Mes Sidérius, notaire à Ciney, et Lange, notaire à Havelange, *une bonne ferme,* comprenant beaux et vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardins, prés et terres de la contenance de 32 hect. 90 ares 29 cent., située sur les communes de Maffe et Barvaux-Condroz.
Par sa situation privilégiée au centre du village de Maffe, la bonne qualité des parcelles qui la composent, cette propriété, peu morcelée, forme une des plus belles exploitations rurales de la contrée.
Pour renseignements, s'adresser aux notaires susdits et à Mme Roosens-Carlier, à Leignon, et Godfrind-Roosens, à Maffe.
Sur la mise à prix modique de 70,000 fr. 6773

Etude de Me A. HERBAY-TONGLET, huissier à Walcourt.

Vente publique à Thy le Château
(près gare de Berzée)

Mardi 18 juillet 1916, à 11 heures, Me Herbay vendra les objets saisis ci-après désignés :
Machines : une scie à ruban avec chariot automatique, une scie circulaire, tables de scie à ruban, lames circulaires et à ruban, une limeuse, une table de double circulaire avec chariot, presse à souder.
Marchandises : grande quantité d'arbres en grume, notamment des chênes et peupliers, quantité de troncs d'arbres, troncs à billettes, chevrons, plateaux de chêne, madriers, plus de 1... fonds de wagons, billes à grandes sections, billes de travaux pamelles, chevrons pour c... tas de planches, etc., etc.
Meubles divers.
Au comptant et sans frais.
Les lots de bois et les machines seront visibles les dimanche 16 et lundi 17 juillet, de 9 à 12 et de 2 à 5 heures.

Etude de Me LAURENT, notaire à Beauraing

Vente publique d'une bonne maison de cultivateur
A WANCENNES

Mardi 18 juillet 1916, à 1 heure, au café Nestor Havenne, à Wancennes, M. Adelin Bourgeois et ses enfants exposeront en vente :
Une maison, comprenant corps de logis, grange, 2 écuries, toit à porcs et jardin, contenant 8 ares 30 c.
Plusieurs parcelles de pâture clôturée, terres et ... sur Wancennes, d'une contenance totale de 3 hectares 54 ares 45 centiares.
A CREDIT

Etude de Me A. LAURENT, notaire à Beauraing.

Vente publique d'un Terrain industriel, à Wiesme

Lundi 24 juillet 1916, à 2 heures, au café ... par M. Justin Paquet, à Wiesme, à la requête de M. Joseph Thiran, entrepreneur à Beauraing, le notaire Laurent exposera en vente publique, sa recette, *un terrain industriel,* situé contre le quai de la gare de Wiesme avec raccordement au chemin de fer de l'Etat.
Cette parcelle est riche en bonne terre à briques. Quoiqu'ayant été exploitée partiellement, elle pourrait être facilement remise en terre labourable ou pâture. L'eau s'y trouve continuellement en abondance. — Outre le raccordement à la voie ferrée, un bon chemin facile y donne directement accès. — Cette parcelle est reprise au cadastre lieu dit « Brulins », section A, nº 26..., pour une contenance de 1 hectare 7 ares 80 c. et joint le chemin de fer, Louis et Camille Massart et Quewet.
Jouissance immédiate. Aux conditions à préciser.

Etude de Me de St-OMER, notaire à Beauraing.

Lundi 24 juillet 1916, à 1 h., à Martouzin, requête Evrard-Bechet, vente de 2 juments, 1 jeune pouliche; 4 vaches laitières et 6 génisses et bouvillons. Attirails de labeur et machines agricoles (Voir les affiches).

Etude de Me LE BOULENGE, notaire, Philippeville.

Le lundi 7 août 1916, à 2 h., à Villers-en-Fagne, chez Victor Gerin, cafetier, Me Paul Le Boulengé, notaire à Philippeville, exposera en vente publique, en bloc ou en détail.
Une bonne Propriété rurale
comprenant maison et dépendances avec 12 ... de terres et pâtures de bonne qualité. Jouissance immédiate.— Pour renseig., s'adr. en l'étude.

Etudes de Me LAURENT, notaire à Thy-le-Château et Me MANGIN, notaire à Walcourt.

Requête enfants Noël-Delautre, lundi 24 juillet à 4 h. café Connart, à Mertenne-Castillon,
Vente publique d'une belle Maison
bourgeoise, grandes dépend., jardin et verger, d'un ensemble de 1 hect. 15 a. Libre d'occupation. Située à Mertenne-Castillon (cant. Walcourt).

Etude de Me RUELLE, notaire à Burdinne.

Vente d'une Ferme avec Terres

Le samedi 22 juillet 1916, à 2 heures, au café Corbaye, à Burdinne, le notaire Ruelle vendra un bon petit corps de ferme avec 11 hect. de terre et verger, le tout situé à Burdinne. En masse ou par lots. Voir détail aux affiches.

Etudes des notaires MORREN, 45, r du Commerce, à Bruxelles, et KUMPS, à Marbais.

Le notaire Morren, à ce commis par jugement du tribunal de 1re instance de Nivelles, en date du 2 juin 1914, vendra publiquement, à l'intervention de son collègue Me Kumps, à Marbais, lundi 24 juillet 1916, à 3 h. précises de relevée, Hôtel Becca, en face la gare d'Ottignies, par devant M. le Juge de Paix du canton de Wavre,
La belle Ferme de Mousty
sise territoire de Court-Saint-Etienne et ... Mousty, comprenant habitation, bâtiments d'exploitation, jardin, chapelle, vergers et terres, contenant, d'après cadastre, 30 hect. 74 ares 80 c.
Occupée par M. Firmin Tilmant, marchand de chevaux jusqu'au 1er mai 1921 pour les bâtiments, jardin et prés, et jusqu'au 15 septembre 1921 pour les terres, moyennant un fermage annuel de 4,006 fr. 29, à raison d'une superficie de ... tares 07 ares 57 centiares, l'occupant supportant en outre toutes les contributions.
Cette propriété, composée de bonnes prairies, pâtures parfaitement clôturées convient pour éleveur. Elle est située à 3 km. de la gare d'Ottignies et à 2 km. de la gare de Court-St-Etienne.
Pour renseignements, s'adresser aux études des notaires vendeurs et en celles des notaires ...berechts, à Court-St-Etienne.

Etude du notaire LIEGEOIS, à Thuin.

COMMUNE DE STREE (FORET)

Mercredi 19 juillet, à 2 h., à Thuin, Café de la Poste, *Vente publique en une seule séance*
de bonne petite Ferme de 5 hectares
corps de logis, dépendances, jardin, ... terres et pâturages clôturés. Porté au prix de 20,000 francs. — Facilités de paiement.
Nombreux capitaux à placer en l'étude.

A VENDRE

Belle propriété, à Mont-Anhée, province de Namur. Environ 175 hectares d'un seul bloc, dont 70 hectares en prairies. Bâtiments, écuries, ... installations convenant particulièrement pour l'élevage. Eau, moteur agricole, culture, bois, chasse, etc. Situation exceptionnelle. Gares : Yvoir et Anhée. — Grandes facilités de payement.
Pour conditions et renseignements, s'adresser en l'étude du notaire Van Halteren, 31, rue des Paroissiens, à Bruxelles, ou en l'étude de Me J. Boseret, à Ciney.